

Procès-verbal du Conseil d'administration de l'IUT du Havre du 23.01.18

Approuvé à la séance du 27.03.2018

Présentes : Mmes Caris, Châtel, Delforge, Fleixas, Goujon, Kouam, Lecroq, Millet, Morel, Panchou-Desjardins, Quartier, Rogé-Picard.

Présents : MM. Ben Moussa, Bénard, Bertrand, Costa-Drolon, Garnier, Joignant, Sadeg, Zlitni.

Représentées : Mmes Daufresne, Guégot, Leray.

Représenté : MM. Cédéno, Hédin, Le Breton.

Excusé : M. Duflo.

Absentes : Mme Vauchel.

Absents : MM. Chihi, Delaunay, Ferté, Jourel, Le Bossenec, Maréchal, Martinet, Texier.

Invité.e.s : Isabelle Delacour-Baudry, Stéphane Lauwick, Basilia Marchandise-Ruiz, Armelle Motte, Philippe Seeleuthner.

Secrétaire de séance : Adèle Rogé-Picard

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu du CA du 5 décembre 2017.
2. Informations du directeur (nouveau campus).
3. Election du/de la vice-président(e) du conseil d'administration.
4. Préparation du recrutement étudiant 2018 avec l'outil Parcoursup :
 - Structure de l'offre de formation (nombre de groupes par spécialité).
 - Attendus locaux en complément des attendus nationaux de spécialité.
 - Calendrier.
5. Recrutement étudiant en licences professionnelles 2018 : effectifs.
6. Emplois BIATSS : point sur les besoins.
7. Subventions récurrentes : subventions aux associations du réseau (ADIUT, UNPIUT, 10 ACD, Centrale des cas, etc.) et sociétés savantes.
8. Questions diverses.

La présidente ouvre la séance à 18h20. Elle souhaite à toutes et à tous une très bonne année. Mme Morel souhaite s'exprimer, avant la séance, sur son souhait qu'il y ait une vice-présidence en raison de ses responsabilités et de ses fonctions. Elle a demandé à ajouter ce point à l'ordre du jour, d'où le retard de la convocation.

1. Approbation du compte-rendu du CA du 5 décembre 2017

26 votants.

Résultat du vote : 1 abstention

25 voix pour

2. Informations du directeur

- Le chef de département de GEA est d'accord pour lancer un appel à candidature pour la responsabilité de la Licence professionnelle GEMI qui sera validée au prochain CA.
- DUT en 180 ECTS ou en 3 ans : la décision sera prise par la ministre à la fin du mois. Cela ne semble pas possible de le mettre en place pour 2018 et 2019.

- Le nouveau campus sera localisé à Frissard. Ce sera un bâtiment compact de 17000 m2 et d'un budget de près de 60 millions. Trois réunions ont eu lieu avec le programmiste depuis décembre. Le département GMP et le responsable du service du patrimoine ont été consultés. Une réunion du comité de pilotage du projet (avec la présidence de l'université) est prévue. La CODAH et la ville ont sollicité la Région et l'état pour que l'obtention des financements soit plus rapide.

3. Désignation du/de la vice-président(e) du conseil d'administration

Serge Bertrand trouve que Christine Morel a l'air de manquer d'intérêt pour l'IUT. La vice-présidence sera un jeu de chaise musicale au détriment de l'IUT.

Christine Morel répond qu'elle ne sait pas travailler seule et qu'elle a besoin d'avoir des personnes autour d'elle pour échanger.

Un administrateur enseignant fait remarquer qu'en juillet 2016 Serge Bertrand avait pris position pour que le directeur ait trois directeurs adjoints. Là, il ne veut pas de vice-présidence. Il change d'avis quand cela l'arrange.

Christine Morel ajoute que chacun a sa façon de gérer la présidence.

Un administrateur représentant le MEDEF constate que c'est la première fois qu'il y aura une vice-présidence à l'IUT. Le MEDEF réaffirmera sa position lors d'un prochain conseil.

Une administratrice enseignante trouve important d'avoir une présidence avec des responsabilités dans des collectivités territoriales. Elle pense qu'il est judicieux que Christine Morel ait un vice-président si besoin.

M. Costa-Drolon, qui a candidaté à la vice-présidence du conseil d'administration de l'IUT, se présente. Il est conseiller municipal de la ville du Havre délégué à la vie étudiante. Ses motivations sont en adéquation avec son rôle à la mairie : servir au mieux les intérêts des étudiants.

26 votants.

**Résultat du vote : 20 voix pour
6 abstentions**

4. Préparation du recrutement étudiant

- Structure de l'offre de formation (nombre de groupes par spécialité).
- Attendus locaux en complément des attendus nationaux de spécialité.
- Calendrier.

Parcoursup met fin au tirage au sort d'APB. Les candidats peuvent formuler 10 vœux (avec des sous vœux) à la place de 24.

Les attendus sont définis par rapport à des compétences et des aptitudes. Le rectorat demande déjà les **capacités d'accueil**. Une consultation expresse a été faite auprès des chefs de département. L'IUT reconduit le même nombre de places sauf pour le département Informatique (1 groupe de moins) car il est trop affecté par le gel de postes. Le CA signale que cela fait deux fois qu'il y a un groupe supprimé, il faut en prendre acte pour la présidente. Au sein du département Info, tous les enseignants en poste dépassent leur service. Pour rappel : 21 postes ont été gelés, soit 15% des postes d'enseignants et enseignants-chercheurs.

Ces valeurs ont été transmises en avance sous réserve du vote du CA.

Intervention d'un représentant enseignant : pourquoi voter si après on ouvre plus de groupes ? Ce n'est pas un problème pour le directeur. Le département GEII recrute beaucoup d'étudiants étrangers. Si, à la rentrée, il y a un peu plus de candidats susceptibles de réussir, ce n'est pas un problème car on n'ouvre qu'un demi-groupe. Le directeur propose toujours aux départements qui ont un volant important de candidats de qualité s'ils peuvent ouvrir un groupe supplémentaire.

Le passage à l'alternance est une façon de diminuer les effectifs et cela soulage les équipes

Un vote est demandé pour le même nombre de groupe que l'an dernier excepté pour le département Info qui aura un groupe en moins.



26 votants.

Résultat du vote : unanimité

Les attendus locaux ne peuvent concerner que la procédure de recrutement. Par exemple : InfoCom pourrait demander un book, ou étudiants devront passer un entretien. Ce qui serait discriminatoire serait de ne classer que les candidatures des étudiants qui ont plus d'une certaine note. Le tri selon

l'origine géographique est considéré également comme une discrimination.

La procédure de recrutement est ordonnée par le Conseil d'administration puis contrôlée et validée par le du jury d'admission dans le cadre des décisions du Conseil d'administration. C'est le chef de département qui organise l'examen des dossiers avec ses équipes.

Toute l'équipe du service Formations a fait un **calendrier pour Parcoursup** qui est distribué.

Pour un représentant enseignant, on perd notre autonomie. Les critères changent tous les ans.

La fiche avenir (qui contient le CV et le lettre de motivation) va être transmise aux équipes.

Un administrateur enseignant ne veut pas être trop complaisant avec le rectorat qui veut gérer des flux, alors que les enseignants veulent faire réussir les étudiants.

Des formations à la gestion de Parcoursup vont être organisées au niveau national : prochaine réunion le 8 février.

La présidente estime que jusque fin août, cela sera difficile à gérer. Un représentant enseignant pense cependant que le comportement des étudiants ne devrait pas changer par rapport à ce qu'il était avec APB.

5. Recrutement étudiant en licences professionnelles 2018 : effectifs.

Rappel de la politique du recrutement en LP : quand on a une LP en statut universitaire (pas en alternance) il faut au minimum 24 étudiants et au maximum 28.

La plupart des Licences professionnelles sont en alternance : le nombre d'étudiants doit alors être entre 12 et 14. La LP BTP souhaite gérer jusqu'à 22 ou 24 étudiants.

L'an prochain, les formations en logistique seront en alternance, en apprentissage. On aura donc une baisse des effectifs dans ces formations.

6. Emplois BIATSS : point sur les besoins.

Le directeur mène une réflexion sur l'impossibilité croissante de recruter des fonctionnaires pour exercer certaines missions. Ce sont des emplois supports. Ce qui n'est pas péjoratif car ils sont indispensables.

L'IUT éprouve une difficulté croissante à recruter du personnel d'entretien : les personnels en poste deviennent plus âgés et ont parfois des problèmes de santé ou des restrictions médicales. La législation en matière d'achat de service de nettoyage nous contraint fortement.

Aucun membre du conseil d'administration ne fait partie du service intérieur.

Le directeur va demander moins de postes pour ces missions et pour lesquelles la présidence ne veut pas remplacer les personnels partis en retraite. Cette réflexion est engagée avec les représentants syndicaux pour moins recruter et employer des personnels temporaires d'entreprises d'insertion de travail adapté, citoyennes, afin de préserver notre engagement de responsabilité sociale.

Le poste de BIATS publié au 1^{er} septembre ira plutôt à un poste financier ou de secrétariat.

Le directeur voulait faire part au conseil d'administration de ce dialogue qu'il a avec les représentants des personnels.

Une administratrice enseignante trouve que c'est d'un cynisme absolu. Dans les entreprises d'insertion, quand les personnels seront âgés et blessés, ils seront virés. On participe à cela. Le directeur propose une externalisation d'emploi.

Une autre administratrice enseignante : il y a déjà sous-traitance à l'IUT. Les rapports ne sont pas les mêmes.

Les fonctionnaires font partie de l'équipe. Les locaux connaissent un délabrement rapide quand les étudiants ne connaissent pas la personne qui effectue l'entretien. Cette administratrice veut garder le poste de catégorie C pour l'entretien.

La présidente demande si un travail a été mené sur les conditions de travail. Oui sur les produits, les équipements, la formation et les études de. 40 000 euros d'achat de matériel a été effectué pour préserver le personnel.

Un administrateur enseignant a connu l'IUT de Rouen où tout le ménage était sous-traité. Les femmes de ménage venaient à 19h30. Des cadences infernales étaient imposées par leur manager. C'était de l'esclavage.

Il y a une nécessité de s'adapter avec la baisse de personnel. Il faut un roulement pour nettoyer certains étages. Certains personnels ont besoin d'être suivis tous les jours.

Le directeur se positionne sur la méthode : travailler avec les représentants syndicaux, les chefs de service et le groupe BIATSS.

7. Subventions récurrentes : subventions aux associations du réseau (ADIUT, UNPIUT, 10 ACD, Centrale des cas, etc.) et sociétés savantes.

Vote global des subventions aux associations du réseau et aux sociétés savantes après explication de chacune par le directeur.

Organisme, détail, montant :

NOM de l'association		Montant	Objet du versement	Valeur ajoutée pour l'IUT
Subventions aux composantes du réseau des IUT				
ACD Gestion des Entreprises et des Administrations	Assoc Gestion des entreprises et administrations	180,00 €	Cotisation annuelle	Fonctionnement du réseau : formation des personnels, recherche appliquée, gestion des relations internationales
ACSADIUT	Assoc. responsables administratifs	100,00 €	Cotisation annuelle	
ADIUT	Assoc Directeurs IUT	7 367,50 €	Cotisation annuelle, en fonction du nbre d'étudiants	
AECIUT	Assoc profs de comm	475,00 €	Subvention annuelle + inscription au colloque annuel	
AFGC	Assoc Génie civil	350,00 €	Cotisation annuelle	
APLIUT	Asso profs de langues	25,00 €	Cotisation annuelle	
Ass. représentation des dép Information communication		250,00 €	Cotisation annuelle	
ASSEDEP	Assoc secrétaires IUT	440,00 €	Cotisation annuelle	
Assemblée Chef Dép Techniques de commercialisation		400,00 €	Cotisation annuelle	
Assemblée Chefs Dép Génie civil		350,00 €	Cotisation annuelle	
Assemblée Chefs Dép Gestion logistique et transport		350,00 €	Cotisation annuelle	
Assemblée Chefs Dép Hygiène, sécurité, environnement		200,00 €	Cotisation annuelle	
Centrale des cas, formation des enseignants	Assoc. formation des enseignants	700,00 €	Adhésion départements tertiaires	

CRI-IUT	Assoc Informaticiens	150,00 €	Cotisation annuelle	
GESI	Assoc Génie électrique et informatique industrielle	290,00 €	Cotisation annuelle	
PRODIG	Assoc dépt INFORMATIQUE	200,00 €	Cotisation annuelle	
UNPIUT	Assoc Présidents IUT	2 231,00 €	Cotisation annuelle, en fonction du nbre d'étudiants	
Subventions aux sociétés savantes				Soutien à la recherche, lien recherche / enseignement
AFGC	Assoc Génie civil	350,00 €		
Ass. Pour la promo de l'Enseignement de la construction acier		300,00 €	Cotisation annuelle	
Colloque international information communication		4 000,00 €		Tenue de colloque au Havre
Colloque international LITIS		2 000,00 €		Tenue de colloque au Havre
Colloque international LMAH		2 000,00 €		Tenue de colloque au Havre
Colloque international LOMC 2018		2 000,00 €		Tenue de colloque au Havre
RUFS	Sociologie pour Carrières sociales	150,00 €	Cotisation annuelle	
Sté Française d'acoustique (colloque)		2 000,00 €		Tenue de colloque au Havre
Sté Fse Sciences Information communication		300,00 €	Cotisation annuelle	
Subventions aux associations étudiantes (BDE)				
APRISE BDE HSE	BDE Hygiène, sécurité, environnement	2 000,00 €	Etudes risques en montagne	Actions étudiantes sur financement composante et FSDIE
Jetralog	BDE Gestion logistique et transport	2 000,00 €	Etude port d'Anvers	
AGCH (GCCD)	BDE génie civil	280,00 €	Inscriptions étudiants au challenge Bridge ENISE	
Total		31 438,50 €		

Total : 22 708,50 €

25 votants.

Résultat du vote : unanimité

8. Questions diverses.

Pas de question diverse.

La séance est levée à 20h30.